



La Classe à Horaire Aménagé Théâtre (CHAT)

publié le 26/03/2024

Descriptif :

Détails & modalités de la section théâtre au collège Jules Verne

La Classe à Horaire Aménagé Théâtre (CHAT) du Collège Jules Verne

Dans le cadre des programmes officiels de l'Education Nationale, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Poitiers, le collège Jules Verne propose de la 5e à la 3e, un parcours d'éducation à l'art théâtral.

Le collège Jules Verne est un établissement qui a la particularité d'être doté d'un formidable outil, le *théâtre Pierre Morin*, du nom de l'enseignant fondateur de la première "classe théâtre" dans les années 1990. Constitué d'une partie gradinée pour accueillir le public, de trois loges et d'une régie son et lumière, le théâtre reçoit chaque année de nombreux événements entre ses murs et voit s'épanouir des générations d'apprentis comédiens.

Quels sont les objectifs de la Classe à Horaire Aménagé Théâtre ?

- > Initier les élèves au théâtre de manière littéraire, historique et culturelle (cours sur l'évolution du genre théâtral / la dramaturgie) ;
- > Pratiquer le théâtre (cours de pratique théâtrale en partenariat avec un intervenant du conservatoire) ;
- > Assister à des spectacles afin de développer l'esprit critique et le regard esthétique (sortie pédagogique/école du spectateur).

Durant les heures de théâtre, les élèves travaillent des compétences nécessaires à la réussite scolaire telles que l'écoute, la mémorisation, la prise de parole en public, le travail collaboratif, le rapport à l'autre ou encore l'autonomie. Les différentes activités proposées en groupe permettent à l'élève de s'exprimer, de s'épanouir et de cultiver la confiance en soi.

Comment s'organise la CHAT ?

L'enseignement en Classe à Horaire Aménagé Théâtre concerne les classes de 5e, 4e et 3e. Les élèves admis s'engagent obligatoirement à suivre le parcours proposé durant ces trois années.

Le volume horaire est de **trois heures par semaine**, réparties en **deux heures de pratique théâtrale** (dispensées par un intervenant du conservatoire et l'enseignante référente) et **une heure de culture & dramaturgie** assurée par l'enseignante référente théâtre du collège.

Ces heures sont intégrées à l'emploi du temps scolaire et s'ajoutent aux autres enseignements. Le travail mené en classe à horaire aménagé théâtre fait l'objet d'une évaluation régulière au même titre que les autres disciplines. Les cours ont lieu le plus souvent possible au théâtre Pierre Morin.

Quelles sont les conditions pour intégrer la CHAT ?

Cette classe est ouverte sans condition particulière à tous les élèves à partir de la 5e. **Aucune connaissance ou pratique du théâtre n'est exigée, la motivation et l'engagement réfléchi de l'élève demeurent les critères principaux** de recrutement en section théâtre.

Un **dossier de candidature** est à remplir pour entrer dans la section et des **auditions** sont organisées chaque année (au 3e trimestre) pour tous ceux qui expriment le désir de s'engager pleinement et d'intégrer la Classe à Horaire Aménagé Théâtre du collège Jules Verne.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.